

CACES[®] ENGINES DE CHANTIER R372 → R482

CAT. 1	Mini Pelle < 6T	Engins compacts		CAT. A
CAT. 2	Pelle > 6T	Engins d'extraction à déplacement séquentiel		CAT. B1
CAT. 3	Bouteur	Engins de réglage à déplacement alternatif		CAT. C2
CAT. 4	Chargeuse	Engins de chargement à déplacement alternatif		CAT. C1
CAT. 5	Gravillonneur Fraiseuse	Pas d'équivalence		
CAT. 7	Compacteur	Engins de compactage		CAT. D
CAT. 8	Tracteur + 56CV	Engins de transport		CAT. E
CAT. 9	Manutocope	Chariot de manutention tout-terrain		CAT. F
CAT. 10	Chargement Déchargement	Conduite des engins hors production		

CACES[®] CHARIOTS R389 → R489

CAT. 1	Transpalettes à conducteur porté		CAT. 1A
	Gerbeurs à conducteur porté		CAT. 1B
CAT. 2	Chariots à plateau porteur		CAT. 2A
	Chariots tracteurs industriels		CAT. 2B
CAT. 3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < 6t)		CAT. 3
CAT. 4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6t)		CAT. 4
CAT. 5	Chariots élévateurs à mât rétractable		CAT. 5
	Chariots élévateurs à poste de conduite élévable		CAT. 6
CAT. 6	Conduite hors-production des chariots de toute catégories		CAT. 7

CACES[®] PEMP R386 → R486

CAT. 1A	PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale)		CAT. A
CAT. 3A			
CAT. 2A	Pas d'équivalence		
CAT. 1B	Toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle)		CAT. B
CAT. 3B			
CAT. 2B	Pas d'équivalence		
CAT. C	Conduite hors production des PEMP de catégories A ou B		

CACES[®] GRUES AUXILLIAIRES R390 → R490

Une seule catégorie pour tous les modèles de grues.
Poste de commande fixe obligatoire, télécommande en option

POTENCE	
DERRIÈRE CABINE	
DERRIÈRE PORTEUR	
MONTAGE ROULANT	
EN POSITION INTERMÉDIAIRE	

CHARIOTS DE MANUTENTION CACES[®] R485
AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CATEGORIE 1
GERBEURS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
HAUTEUR DE LEVÉE :
Entre 1,20 m et 2,50 m

CATEGORIE 2
GERBEURS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
HAUTEUR DE LEVÉE :
Supérieure à 2,50 m